



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

football

Question écrite n° 37467

### Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur la position des pouvoirs publics, face à des stades où des individus sifflent et huent notre hymne national, « La Marseillaise ». En effet, l'opinion française a été profondément choquée et meurtrie, le 14 octobre au soir, lors du match France-Tunisie, qui après France-Algérie et France-Maroc, a donné lieu à ces incidents regrettables. Siffler la Marseillaise est une offense, car cela remet en cause, autant notre identité nationale que les valeurs du sport dans notre pays. Aussi, elle lui demande quelle mesure il entend prendre pour mettre un terme à tout nouvel incident.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative déplore les comportements inciviques de supporters sportifs pendant l'exécution de la Marseillaise tout en relevant que ces agissements ne sont le fait que d'une minorité de spectateurs, malgré l'exemple récent de France-Tunisie qui se déroulait dans un contexte particulier. Pour prévenir de tels comportements émanant de spectateurs français et étrangers, il est souhaitable de multiplier les déclarations des responsables sportifs encourageant l'apaisement des supporters et poursuivre des efforts de formation des joueurs et des supporters. Il convient également de mener une action de plus long terme. C'est dans cet esprit, et en partenariat avec la Fédération française de football que la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative ont installé un groupe de travail « pour le respect dans les stades », piloté par Dominique Rocheteau, qui sera chargé de proposer des solutions pour enrayer ces dérives à l'éthique sportive.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37467

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2008, page 10638

**Réponse publiée le :** 20 janvier 2009, page 569